

Département du Cantal
Arrondissement d'Aurillac
Canton de Saint-Paul-des-Landes

**COMMUNE DE SAINT-PAUL-DES-LANDES
(Cantal)**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 05 juin 2026**

N°DEL_2026_058

Nombre de conseillers en exercice : 19	Présents : 12	Représentés : 5	Votants : 17
--	---------------	-----------------	--------------

Date de la convocation : 29 mai 2026	Date d'affichage : 29 mai 2026
--------------------------------------	--------------------------------

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Paul-des-Landes, régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DONEYS, Maire**.

Etaient présents : DONEYS Jean-Luc, BARDY Daniel, BAPST Bernadette, MURAT Frédéric, GALERY Jacques, DESOMER Christophe, BONNET Gilles, CHARBONNEL Cécile, BADUEL Patrick, FRESQUET Christelle, LHERM Emilie, MAX Alexandre.

Etaient absents : SEMETEYS Valérie représentée par DONEYS Jean-Luc, PAQUIN Christine représentée par MURAT Frédéric, DELOM Florence représentée par GALERY Jacques, LE PAGE Franck représenté par BARDY Daniel, LEGOUT Cécile, ESPALIEU Aline représentée par DESOMER Christophe, VABRE Fabien.

Madame Cécile CHARBONNEL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Objet – Désignation des délégués et suppléants du conseil municipal pour constituer le collège électoral des élections sénatoriales du 27 septembre 2026

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu les articles L.283 à L.293 et R.130-1 à R.148 du Code électoral ;

Vu la circulaire ministérielle NOR : INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2026-543 du 27 mai 2026 fixant, pour chaque commune du Cantal, le mode de scrutin et le nombre des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants à élire ou à désigner au sein du collège électoral pour l'élection des sénateurs ;

Vu la liste unique déposée par les conseillers municipaux dans les délais impartis ;

Le nombre de délégués et suppléants à élire pour la commune de Saint-Paul-des-Landes sera le suivant :

– 5 délégués à élire

– 3 suppléants à élire

Sans qu'il n'y ait eu de débat, conformément au Code électoral.

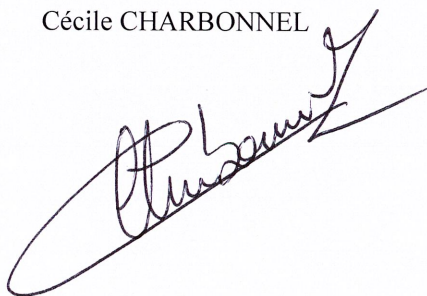
Résultats du scrutin :

Nom de la liste	Nombre de sièges obtenus pour les délégués	Nombres de sièges obtenus pour les suppléants
Saint-Paul Sénatoriales 2026	5	3

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits.
Au registre sont les signatures.

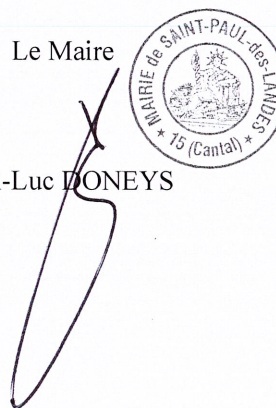
Le secrétaire de séance

Cécile CHARBONNEL



Le Maire

Jean-Luc DONEYS



MAIRIE de SAINT-PAUL-des-LANDES
* 75 (Cantal) *